



Gestion d'actifs
CIBC

GUIDE DE CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Le rôle des CPG liés au marché

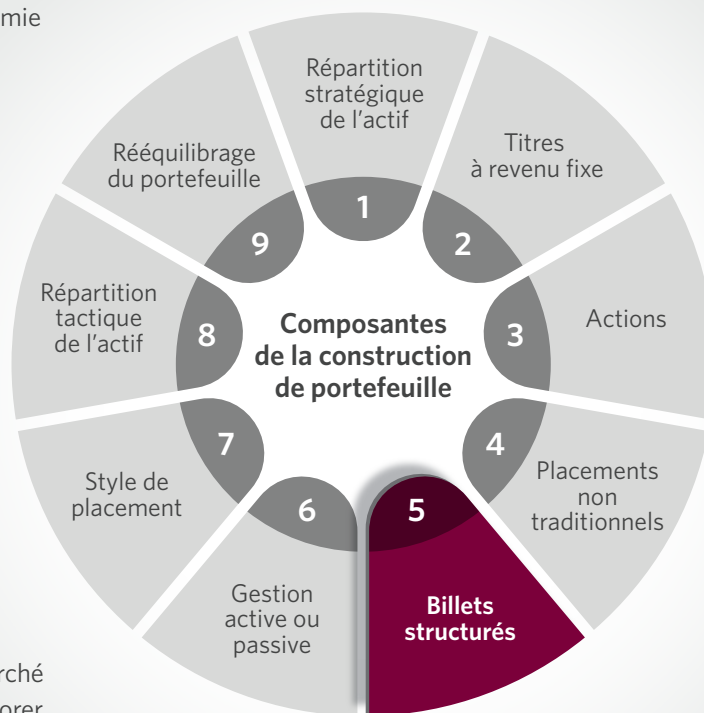


Guide de construction de portefeuille

Compte tenu de l'incertitude des marchés et de l'économie et des rendements attendus relativement faibles pour de nombreuses catégories d'actifs, il peut être difficile pour les particuliers et les institutions d'atteindre leurs objectifs financiers. Il est plus important que jamais de concevoir le portefeuille avec soin afin de pouvoir saisir les occasions sur le marché tout en se préparant aux imprévus.

Un portefeuille bien construit comporte diverses composantes, notamment une solide répartition stratégique de l'actif qui cadre avec vos objectifs à long terme. Une combinaison de catégories d'actif tels que les actions, les titres à revenu fixe et les placements non traditionnels, et des stratégies comme la répartition tactique de l'actif, la gestion active ou la gestion passive et le rééquilibrage du portefeuille sont tous des facteurs qui ont un rôle à jouer.

Le présent guide explique comment les CPG liés au marché (un type de billet structuré) peuvent contribuer à améliorer le rendement d'un portefeuille et à paver la voie de la réalisation de vos ambitions.



CPG liés au marché – Participer aux marchés tout en gérant le risque de baisse.

Au printemps 2020, les marchés boursiers ont subi de fortes pertes en réaction à la pandémie de COVID-19. Bien que de nombreux marchés se soient rapidement redressés, la volatilité est demeurée élevée. Les événements qui s'ensuivirent ont incité les investisseurs à se concentrer sur des stratégies permettant de gérer efficacement le risque de baisse. Les CPG liés au marché (CPGLM) sont une option de protection des portefeuilles qui permet tout de même aux investisseurs de profiter de la hausse des cours.

Lisez ce guide pour en savoir plus sur les CPG liés au marché

1. CPG et CPGLM : une comparaison
2. Où investir ses liquidités lorsque les taux sont bas
3. Potentiel de protection en cas de baisse
4. CPGLM et actions

CPG et CPG liés au marché : une comparaison

Les **certificats de placement garanti (CPG)** sont des placements sûrs qui procurent un rendement garanti pour une durée déterminée et qui ne peuvent pas être rachetés avant leur échéance. Les CPG offrent un taux de rendement supérieur à celui d'un compte de dépôt afin d'indemniser les investisseurs pour l'absence de liquidité des CPG.

Comme les CPG, les **CPG liés au marché (CPGLM)** sont conçus pour préserver le capital. Toutefois, contrairement aux CPG, les CPGLM ne proposent pas un taux de rendement fixe garanti. Ils offrent plutôt une participation aux gains réalisés sur un marché boursier ou obligataire sous-jacent.¹ Les CPGLM ont des durées de placement fixes qui sont généralement de deux, de trois ou de cinq ans, et sont admissibles à l'assurance de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).²

L'investisseur ne connaîtra pas le rendement total du CPGLM avant son échéance. Ce rendement peut être supérieur ou inférieur à celui d'un CPG classique de même durée, selon la performance des actifs liés sous-jacents (voir la figure 1). Si les marchés financiers génèrent un rendement négatif, l'investisseur recevra uniquement le capital initial investi dans un CPGLM. Dans ce cas, les CPG, qui offrent un rendement garanti, surpasseront les CPGLM. À long terme, toutefois, les CPGLM devraient surpasser les CPG, en raison des rendements supérieurs attendus des actions et des obligations.



Pourquoi opter pour les CPG liés au marché?

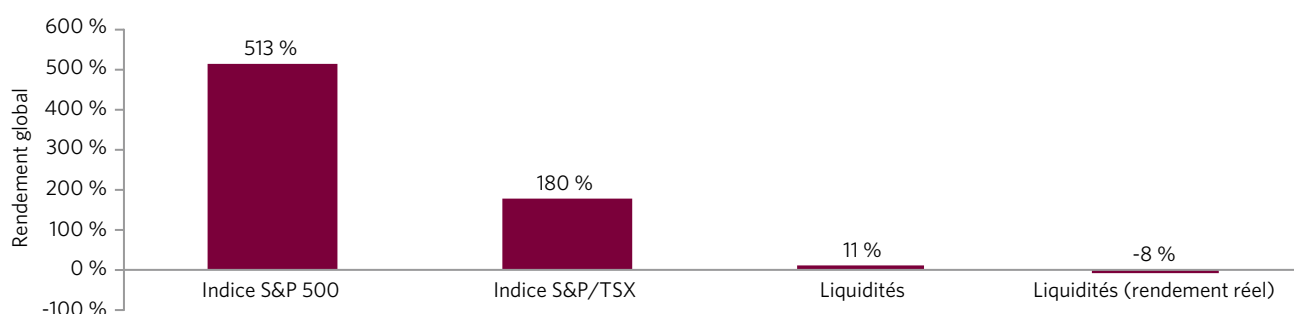
Comme dans le cas d'un CPG classique, **vous êtes assuré de récupérer votre capital initial en entier à l'échéance**, sans égard aux baisses du marché et, si le marché progresse, **vous pourriez obtenir un rendement supérieur** à ceux des CPG classiques.

Où investir ses liquidités lorsque les taux sont bas

Depuis mars 2009, les liquidités ont enregistré un rendement nominal cumulatif de 11 %, mais leur pouvoir d'achat réel a baissé de 8 % en raison de l'inflation. Par exemple, un dépôt en espèces de 1 000 \$ effectué en mars 2009 vaudrait 1 110 \$ à la fin de 2019. En revanche, la valeur de la même somme investie dans des actions canadiennes et américaines serait respectivement passée à 2 800 \$ et 6 130 \$ au cours de la même période (figure 1).

En investissant leurs liquidités dans des CPGLM, les investisseurs peuvent participer au marché boursier sans sacrifier la protection du capital. Ils peuvent ainsi améliorer les rendements attendus de leurs liquidités et, par conséquent, les rendements globaux attendus de leur portefeuille.

Figure 1 - Rendement des liquidités et des actions depuis mars 2009



Sources : Gestion d'actifs CIBC inc. et Bloomberg. Échantillon couvrant la période de mars 2009 à septembre 2020.

¹ Les gains sont plafonnés et excluent les dividendes. Par le passé, certains CPGLM offraient un coupon minimum garanti.

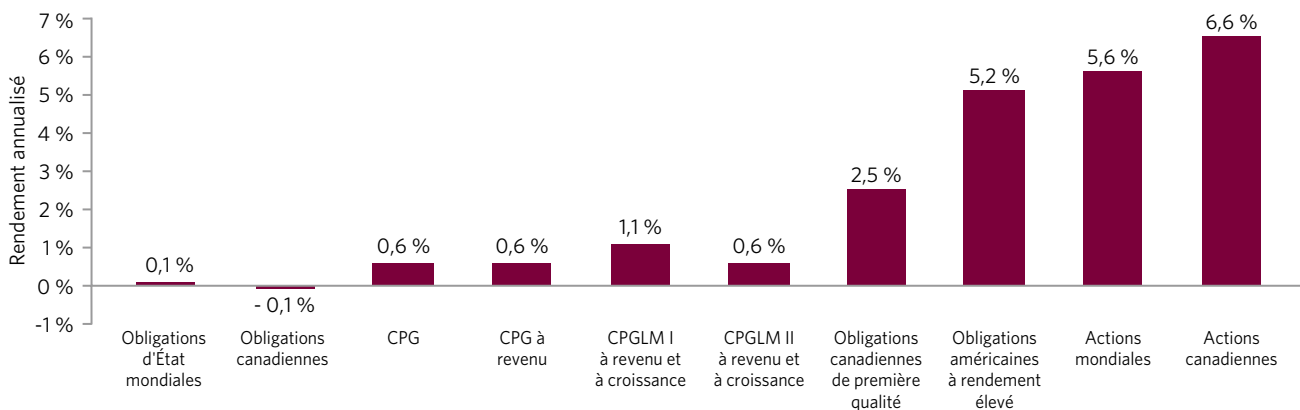
² Les CPGLM libellés en dollars canadiens sont admissibles à la protection de la SADC et sont assujettis aux règles et règlements de la SADC. La Banque CIBC offre également des CPGLM libellés en dollars américains et assurés par la SADC. La Banque Canadienne Impériale de Commerce est membre de la SADC. Visitez le www.sadc.ca ou téléphonez au 1-800-461-SADC (7232) pour obtenir de plus amples renseignements.

Potentiel de protection en cas de baisse

Les CPGLM peuvent aussi servir à protéger le capital en cas de correction des marchés boursiers, tout en offrant un potentiel d'appréciation si ceux-ci inscrivent des gains. Cette protection est semblable à celle que procure traditionnellement un placement en titres à revenu fixe de base. Or, ces titres offrent à l'heure actuelle une protection limitée en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, ce qui incite certains investisseurs à se tourner vers les CPGLM.

Gestion d'actifs CIBC prévoit que le rendement annuel sur 10 ans des obligations d'État canadiennes et mondiales sera respectivement de 0,11 % et de -0,1 % (figure 2) contre un rendement de 0,6 % à 1,1 % pour les CPGLM, ce qui indique qu'il est possible d'ajouter de la valeur en réaffectant à des CPGLM au moins une partie du capital investi dans des obligations d'État.

Figure 2 – Rendements prévus à long terme des catégories d'actif (% , \$ CA)



Source : Gestion d'actifs CIBC inc. Rendements en dollars canadiens. Au 1^{er} avril 2020.





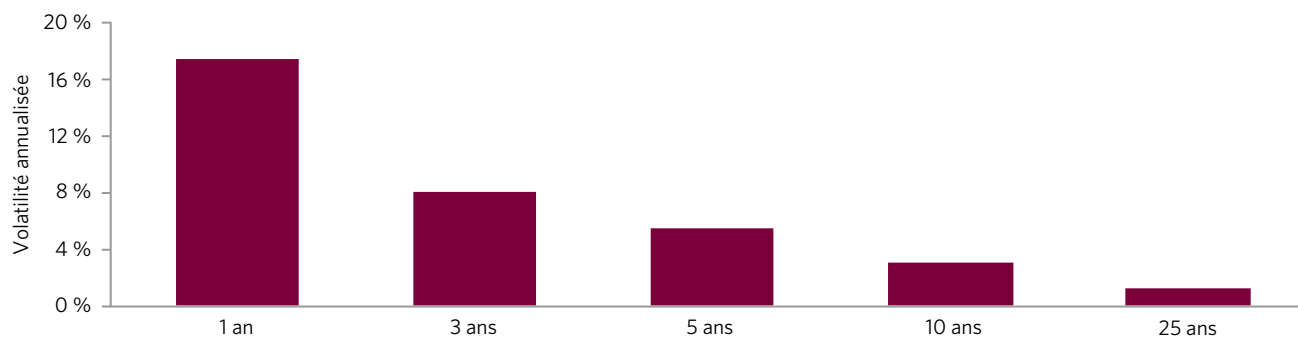
CPGLM et actions



Les investisseurs relativement prudents qui ont un horizon de placement à court terme et qui mettent l'accent sur le rendement devraient envisager les CPGLM

Les CPGLM peuvent constituer un substitut intéressant à la majorité des solutions de placement existantes pour les liquidités, car ils permettent de tirer parti des rendements annualisés attendus des catégories d'actif liées. De plus, ils peuvent offrir aux investisseurs axés sur la préservation du capital une protection en cas de baisse si les marchés boursiers sont volatils. Il s'agit d'une considération importante pour les investisseurs ayant un court horizon de placement, car la volatilité est plus prononcée à court terme (figure 3).

Figure 3 – Volatilité des actions canadiennes (indice composé S&P/TSX) sur 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans et 25 ans



Sources : Gestion d'actifs CIBC inc. et Bloomberg. Données en date de septembre 2020.

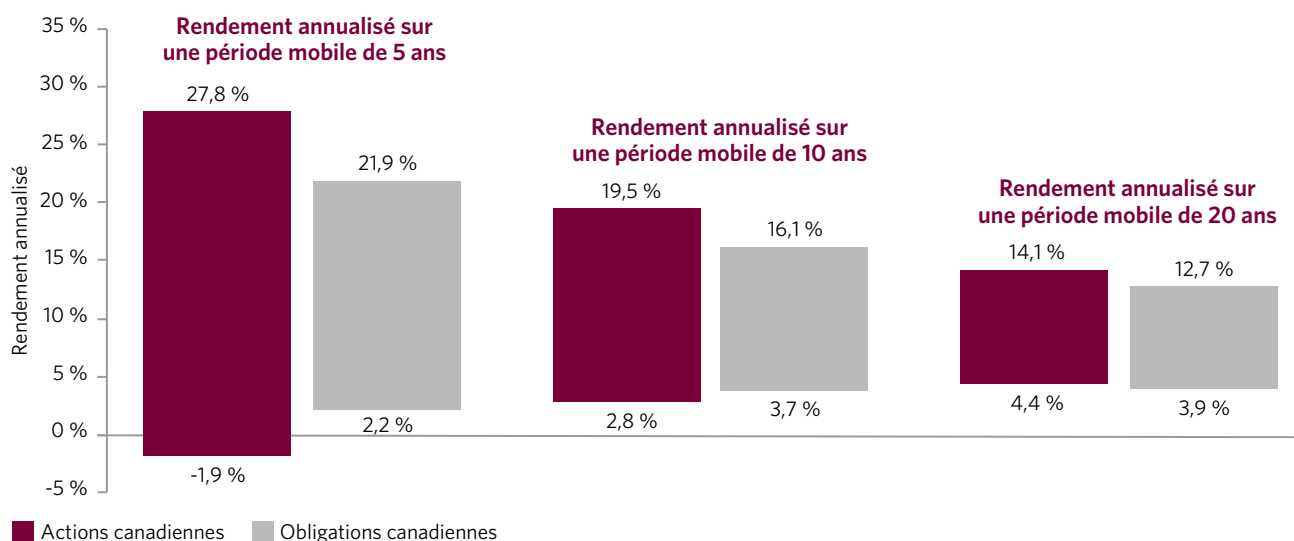
Les CPGLM peuvent répondre aux besoins des investisseurs qui sont peu enclins à prendre des risques et dont l'horizon de placement est à court ou à moyen terme. La réaffectation de sommes investies dans des actions à des CPGLM peut procurer une plus grande tranquillité d'esprit lorsque les marchés deviennent volatils. Toutefois, celle-ci se paye par un rendement attendu inférieur à celui que pourrait obtenir un investisseur ayant un horizon à long terme et une plus grande tolérance au risque. Les placements dans des CPGLM devraient généralement être modestes et tactiques, et ne devraient pas être un élément clé des investissements stratégiques à long terme.



Les investisseurs axés sur la plus-value du capital à long terme devraient envisager les actions

Pour les investisseurs axés sur la croissance du capital à long terme, les placements directs en actions représentent traditionnellement la pierre angulaire d'un portefeuille. Ils peuvent être complétés par la répartition d'une petite partie de l'actif aux obligations et aux CPGLM en vue de bonifier la sécurité du portefeuille. Cette approche permet de profiter des hausses des marchés boursiers et d'une certaine protection du capital contre la volatilité des actions à court terme (figure 4).

Figure 4 - La probabilité d'un rendement négatif diminue à mesure que l'horizon de placement s'allonge



Sources : Gestion d'actifs CIBC inc. et Bloomberg; 1950 à 2019. Les actions canadiennes et les obligations canadiennes sont représentées par l'indice composé S&P/TSX et l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, respectivement.

Principaux points à considérer concernant les CPGLM

- L'intégration des CPGLM aux placements de votre portefeuille axés sur la sécurité peut contribuer à améliorer sa diversification globale, à réduire le risque auquel il est exposé et à augmenter son potentiel de rendement.
- Les CPGLM combinent la sécurité des CPG classiques à un rendement potentiel supérieur lié au marché.
- Comme toujours, une combinaison appropriée de solutions de placement, au sein d'un portefeuille qui reflète votre situation actuelle et vos objectifs de placement, peut vous aider à atteindre vos objectifs.

Travaillons ensemble pour construire votre portefeuille

Les conditions changeantes du marché ne modifient pas vos objectifs, que vous épargniez pour l'achat d'une maison, les études d'un enfant ou la retraite. Il est donc plus important que jamais de construire soigneusement un portefeuille qui permet de saisir les occasions sur le marché tout en se préparant aux imprévus.

Votre conseiller CIBC peut vous aider à établir une approche de placement ciblée grâce aux solutions d'actifs multiples qui vous conviennent le mieux.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour personnaliser votre portefeuille afin d'atteindre vos objectifs.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller CIBC.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTSEDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), les sociétés du Groupe LSE (la « Bourse ») ou TSX INC. (« TSX ») et avec FTDCM, FTSE et la Bourse, les « donneurs de licence ». Les donneurs de licence n'offrent aucune garantie ni ne font aucune déclaration, exprimée clairement ou de manière implicite, en ce qui concerne les résultats obtenus par le recours à l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada (l'« indice ») et/ou les données de l'indice obtenues à une heure précise à un jour précis, ou autre. L'indice est combiné et calculé par FTSEDCM et les droits d'auteur des valeurs et des composants de l'indice appartiennent à FTSEDCM. Les donneurs de licence ne pourraient être tenus responsables (en cas de négligence ou autre) auprès de toute personne pour toute erreur dans l'indice et ne pourraient être obligés d'informer toute personne d'une erreur. « FTSE » est une marque de commerce de FTSE International Limited et est utilisée par FTSEDCM sous licence.

Certains renseignements que nous vous avons fournis pourraient constituer des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont associés à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou les rendements diffèrent sensiblement des résultats ou des rendements dont il est fait mention de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne doit pas être interprété comme un conseil de placement ni considéré comme une offre ou une sollicitation visant l'achat ou la vente de titres. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. Gestion d'actifs CIBC inc. utilise plusieurs styles de placement pour ses diverses plateformes de placement. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Vjosana Klosi et de Michael Sager, et peuvent différer des opinions des autres équipes. Ces renseignements ne constituent pas des conseils juridiques ni des conseils fiscaux.

^{MD} Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le contenu du présent document est la propriété exclusive de Gestion d'actifs CIBC et ne doit pas être distribué sans son consentement préalable.